



# RÈGLEMENT

## E.C.B. Interclubs - 2023

C'est **le dimanche 07 mai 2023** que se déroulera le Championnat Provincial Interclubs Messieurs et Dames, qualificatif pour le Championnat Fédéral Interclubs qui aura lieu : le 03 septembre 2023 en Province de Liège.

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par

**B40 – PC MABOTTE**

La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au déroulement de cette compétition.

### ENDROIT RETENU

Pistes du club : **B40 – PC MABOTTE**  
rue Waleffe, 86  
**4101 JEMEPPE S/MEUSE**

### JURY

Président : **GERARD Jean-Luc**  
Bureau : **ABEELS Willi – HANSEN Michaël – FARINELLA LUCIANO**

### ARBITRE

**A désigner** par la F.B.F.P.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par l'entremise des clubs  
**UNIQUEMENT** via le formulaire en ligne  
sur le site de Province : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)

Inscriptions des équipes pour le 30 avril 2023 - 19h00 au plus tard.

→ **FORMULAIRE EN LIGNE SUR SITE DE PROVINCE**

« *Champ. Provinciaux - E.C.B.I. – Inscript. Equipes* »

(1 équipe hommes et/ou 1 équipe dames)

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Email : [secretariat@petanqueprovinceliège.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliège.be) – Site : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)

Iban : BE83 0688 9608 4815 – Bic : GKCCBEBB

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

***F.B.F.P. - Province de Liège***

Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames  
pour **le 2 mai 2023 - 19h00 au plus tard.**

→ **FORMULAIRE EN LIGNE SUR SITE DE PROVINCE**  
« Champ. Provinciaux - E.C.B.I. – Inscript. Equipes »  
(12 hommes et/ou 9 dames maximum)

Tirage du numéro d'équipe par le capitaine d'équipe (avant 09h45).  
Toute équipe ne se présentant pas au secrétariat avant l'heure prévue se  
verra attribuer automatiquement un numéro d'équipe.  
(tirage effectué par le bureau du jour).

Régularisation des inscriptions en même temps que l'inscription.  
25 € pour les Messieurs (3 triplètes) et/ou 15,00 € pour les Dames  
(3 doublettes) sur le compte provincial repris sur ce courrier.

**!!! Le paiement fait preuve d'inscription !!!**

## HORAIRE

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre  
09h15 et 09h45 pour le dépôt des licences et le tirage du numéro d'équipe.

**Début de la compétition à 10h00 précises.**

## REGLEMENTS - PARTICIPATION

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P.  
Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché  
par le jury du jour.

S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle  
prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe  
fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.

Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne  
sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que  
ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été  
correctement remplies.

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.  
Les licences sont obligatoires.  
La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.  
Cette épreuve étant qualificative pour la C.B.I., les cadets et minimes  
(masculins) ne sont pas autorisés à s'aligner dans la catégorie féminine.

## POINTS ESSENTIELS

Le jour de la compétition, deux joueurs(ses) maximum pourront être  
remplacés(es) avant le début de la compétition par équipe valablement  
inscrite.<

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

**F.B.F.P. - Province de Liège**

## REMARQUES

- 1) Une réserve par triplette(H), doublette(D) est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur sorti ne peut être réintégré dans une autre équipe.
- 4) Les changements ne peuvent s'effectuer qu'entre deux tours.
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.

## PRIX

Un trophée sera remis au(x) club(s) champions tant chez les hommes que chez les dames.

### Chez les Messieurs :

- la somme de 30€ sera versée aux clubs qualifiés.

### Chez les Dames :

- la somme de 25€ sera versée aux clubs qualifiés.

## FORMULE

VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :

5 tours en «Tirage Intégral».

L'avérage des 2 derniers tours ne sera pas pris en compte.

En cas d'égalité de victoires, sera pris en compte :

1. L'avérage
2. Si l'égalité subsiste, les points « Pour »
3. Si l'égalité subsiste, « la pièce »

La confrontation directe n'est plus d'application vu que tous les clubs ne se rencontrent pas.

## QUALIFICATIONS

Le quorum de qualification est fixé comme suit :

- En hommes → 4 équipes
- En dames → 5 équipes

## JOURNEE FINALE

Lors de la journée fédérale du dimanche 3 septembre 2023, il est admis qu'un club qualifié modifie à son gré la composition de ses équipes.

Les désistements éventuels, accompagnés du motif qui devra être jugé valable par le Comité Sportif de Province, seront reçus par le secrétariat Provincial jusqu'au 20 août 2023 de manière à permettre les remplacements.

Le C.E. de Province.

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

**F.B.F.P - Province de Liège**